

*Questions orales*

**L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le député de sa question et à le féliciter d'avoir présenté à la Chambre une motion relative à la création d'un tel conseil.

En réponse à sa question, sachez qu'hier, le président du Colloque national sur l'enseignement postsecondaire, M. Brian Segal, qui témoignait devant le comité parlementaire permanent demandait justement d'agir en collaboration avec les provinces. Ce faisant, nous jetterons les bases de futurs programmes en matière d'enseignement postsecondaire.

Dans l'esprit du Colloque national de Saskatoon et également à la demande du président de ce colloque, M. Segal, j'espère que le député renverra son projet de loi au comité parlementaire et que les mesures qu'il souhaite pourront être prises.

## LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, il me semble qu'on a clairement réclamé, à Saskatoon, une action à l'échelle nationale qui respecte les compétences provinciales mais tienne également compte des besoins nationaux.

Voici ma question: puisque les provinces, les étudiants, les professeurs et le gouvernement fédéral ont pu se réunir pendant trois jours à Saskatoon, pourquoi ne le feraient-ils pas à nouveau? Pourquoi se contenter de Saskatoon? Pourquoi ne pas organiser d'autres colloques au cours des trois ou des trente prochaines années? Le ministre va-t-il s'engager dans cette voie et créer un conseil consultatif national de l'enseignement postsecondaire?

**L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, quoi qu'en pense mon collègue, la question ne peut être nationale sans le consentement de la population. Les provinces se sont engagées à examiner cette possibilité à leur réunion de février.

Si le député souhaite vraiment qu'une initiative qui n'est que fédérale prenne une tournure nationale, qu'il se conforme aux vœux des nombreux Canadiens pour qui nous devrions dépasser le stade où nous en sommes en matière d'enseignement postsecondaire.

La collaboration est le seul moyen d'y parvenir; il ne suffit pas qu'une seule des parties fasse des propositions à sens unique. Voilà pourquoi je prie le député de ne pas créer de dissidence et de se joindre aux provinces et à tous ceux qui veulent collaborer en faveur de l'enseignement postsecondaire.

**Des voix: Bravo!**

## L'ADOPTION DU PROJET DE LOI—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État qui demande à mon collègue de présenter son projet au comité du Secrétariat d'État.

Ma question est très simple. Si le secrétaire d'État souhaite que ce projet de loi aille au comité, son gouvernement se prononcera-t-il en faveur du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture afin de permettre le renvoi au comité?

**Des voix: Bravo!**

**L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, tout d'abord, ce n'est pas mon comité, mais celui de la Chambre. Le projet de loi en question serait renvoyé au comité permanent de la Chambre des communes.

Je signale ensuite au député que l'important est de soumettre le sujet au comité. A propos, c'est ce qu'a demandé le président du colloque, à Saskatoon. Le président de Ryerson, M. Brian Segal, a présenté sa requête dans l'esprit du colloque de Saskatoon. Que le député cesse de faire de la politique et qu'il accède à la demande.

● (1450)

**M. McCurdy:** Monsieur le Président, cette réplique du secrétaire d'État est étonnante et inhabituelle. Il ne nous a pas habitués à pareil sectarisme politique, dont je ne le croyais pas capable.

## ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT APPUIE LE PROJET DE LOI

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, je voudrais lui poser la question de façon directe. Je signale en passant que j'étais à la réunion du comité hier et que je n'ai pas besoin d'être mis au courant de ce que M. Segal a dit. La Fédération canadienne des étudiants, l'Association des universités et collèges du Canada et pratiquement tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement postsecondaire sont en faveur de l'institution d'un conseil consultatif.

La question que je pose au ministre est toute simple. Est-ce que les députés qui siègent de son côté vont appuyer le projet de loi? Cet appui de principe serait un signal pour la collectivité que le projet de loi ira en comité comme il le laisse entendre.

**L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, la nature de ma réponse a été dictée par l'esprit de Saskatoon, bien sûr, et c'est pour cela que j'ai parlé avec autant d'animation.

Je tiens à signaler au député et à son collègue de l'autre parti que tout le monde veut la même chose, bien sûr. La différence est la suivante: si nous voulons y arriver pour préparer l'avenir, j'exhorte les deux autres partis à m'aider, moi et les provinces; nous arriverons alors à quelque chose. Si nous voulons seulement avoir la vedette pour la journée, les élèves du postsecondaire n'en retireront rien. Je demande aux députés de bien vouloir faire ce que l'on a demandé au colloque, et je garantis au député que ce sera intéressant pour les étudiants du postsecondaire de toutes les régions du pays et que nous préparerons bien l'avenir.